

CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la séance du 12 juin 2017

Ordre du jour :

1. Informations du Doyen
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09/05/2017
3. Offre de formation 2018/2022
4. Renouvellement de l'accord de coopération entre la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg et l'Université Pontificale Comillas
5. Divers

Etaient présents :

Membres de droit et invités :

Mme Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Mme Peggy DUCOULOMBIER, Vice-Doyen Master Droit
M. Etienne MULLER, Vice-Doyen Licence Droit
Mme Catherine BIERENT, Chargée de mission filière AES
Mme Elsa DONGOIS, Responsable administrative

Membres élus :

Collège A

Mme Catherine HAGUENAU- MOIZARD, M. Jean LAPOUSTERLE, Mme Estelle NAUDIN, M. Dominique RITLENG

Collège B

M. Bruno TRESCHER, Mme Christel SIMLER, Mme Delphine PORCHERON

Collège des BIATSS

Mme Astrid HATT, M. Nicolas KELLER

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

MédiaDroit :

M. Adel SLIMANI, M. Olivier TRARBACH

UNI :

Mme Karine VIGNET

Personnalités extérieures :

M. Cédric LUTZ-SORG, Bâtonnier de l'Ordre des avocats,

M. Yvan JEANNERET, représentant de l'Ordre des experts comptables,

Mme Marjorie LANG suppléante de M. Thierry GHERA, Président du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg,

Mme Danièle MAZZEGA, Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg,

Mme Antonia CALDEROLI-LOTZ, suppléante de Mme Isabelle KUHN-MAGRET, représentante de la chambre départementale des notaires du Bas-Rhin

Avaient donné procuration :

Membres élus :

Collège A

M. Raphaël ECKERT à Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD

Mme Caroline KLEINER à M. Jean LAPOUSTERLE

M. Jean-Maternelle STAUB à Mme Estelle NAUDIN

Mme Jocelyne LEBLOIS-HAPPE à M. Jean LAPOUSTERLE

M. Jean-Patrice STORCK à M. Dominique RITLENG

Collège B

M. Pierre SCHAEFFER à Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD

Mme Monica HUBELE à M. Bruno TRESCHER

M. Salim ZEIBAK à M. Bruno TRESCHER

M. Patrice HILT à Mme Christel SIMLER

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

MédiaDroit :

Mme Anne-Charlotte GERHART à M. Olivier TRARBACH

M. Darius Rafiee DEMNEH à M. Adel SLIMANI

Mme Emmanuelle TRAUZOLLA à M. Adel SLIMANI

Personnalités extérieures

Etaient excusés :

Membres de droit et invités :

Mme Sylvie LACAULE, représentante de Mme Martine GEMMERLE, directrice par intérim du SCD

Membres élus :

Personnalités extérieures :

M. Olivier BITZ, conseiller communautaire de l'Eurométropole de Strasbourg

Etaient absents :

Membres de droit et invités :

M. Nicolas MOIZARD, directeur adjoint Fédération Recherche

M. Quentin URBAN, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires

Mme Bénédicte GIRARD, professeur chargée de mission Licence Droit

Mme Frédérique BERROD, professeur, directrice de la Fédération de recherche

Membres élus :

Collège A

Collège B

M. Thomas BOULLU

Collège des BIATSS :

Collège des étudiants :

Mme Capucine AKKOR, M. Alexandre HOURLIER, Mme Ségolène TAGLANG, M. Antoine SCHMITT (AED/Club AES), M. Alix GUEGUAN (MEDIADROIT), M. Michel ANDREU-SANCHEZ (UNI)

Personnalités extérieures :

Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, représentante du Conseil Régional d'Alsace

Mme Sonia KLEISS-STARK, représentante CCI Strasbourg et Bas-Rhin

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants, présents ou représentés	29

Mme le Doyen, Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, ouvre la séance à 10h03.

Elle aborde l'ordre du jour et commence par les informations du Doyen.

1. Informations du doyen

- *Changements au sein de l'équipe décanale*

Mme le Doyen annonce le départ de M. le professeur Jean LAPOUSTERLE, actuellement vice-doyen en charge des relations internationales. A partir de la rentrée universitaire prochaine, Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER sera vice-doyen en charge des relations internationales, M. le professeur Etienne MULLER sera vice-doyen en charge des masters, Mme le professeur Bénédicte GIRARD sera vice-doyen en charge des licences, M. Bruno TRESCHER sera vice-doyen en charge des masters et licence AES, M. Patrice HILT sera vice-doyen en charge des relations publiques et insertion professionnelle, Mme Catherine BIERENT sera chargée de mission filière AES et Mme Delphine PORCHERON sera chargée de mission Licence DROIT. Mme le Doyen remercie M. Jean LAPOUSTERLE pour son implication et Mme Delphine PORCHERON qui a accepté de rejoindre l'équipe décanale.

- *Démission de M. Ouran DAUBER, élu étudiant de la liste AED-Club AES*

- *Double licence Histoire-Droit*

Une réflexion a été engagée pour la mise en place d'une double licence histoire et droit à l'initiative de la Faculté des Sciences Historiques. Le département Histoire a pris contact avec la Faculté de droit pour un cours d'introduction au droit. Il s'agit pour les étudiants extrêmement motivés de suivre un double cursus pour l'obtention de 2 diplômes simultanément: un diplôme de licence en droit et un diplôme de licence en histoire. Ceci impliquera des aménagements horaires dans l'emploi du temps. A compter du 1^{er} septembre 2017, deux collègues seront en charge de l'élaboration du projet: Mme Céline PAUTHIER et M. le professeur Nicolas CHIFFLOT.

- *Rencontre avec les professionnels*

Le 6 juin dernier, de nombreux professionnels ont été conviés à la Faculté de droit afin de leur présenter la composante, les formations proposées, les projets pédagogiques et les perspectives. Une quarantaine de professionnels étaient présents.

- *Dotation pour le renouvellement du parc des vidéoprojecteurs*

Une dotation de l'Université a été obtenue pour le renouvellement d'une dizaine de vidéoprojecteurs. L'Université participe à hauteur de 70% de la somme et la composante à hauteur de 30%.

Mme le Doyen énonce les procurations et les personnes excusées.

2. Adoption du procès-verbal

- En l'absence de demande de modification, le procès-verbal de la séance du 09 mai 2017 a été adopté à l'unanimité.

3. Offre de formation 2018/2022

La nouvelle offre de formation est le résultat d'un travail considérable entrepris à la suite de ce qui avait été initié par la précédente équipe décanale.

Mme le Doyen salue le travail réalisé par les porteurs de mention en relation avec l'équipe décanale et les personnels administratifs. Cette offre de formation a été construite de manière collégiale avec un souci constant d'insertion professionnelle des étudiants.

Seule l'architecture de formation 2018/2022 présentée aux membres du conseil fera l'objet du vote.

Les fiches AOF en vue de l'accréditation sont mises à disposition pour information et n'ont pas vocation à être diffusées. Elles seront ensuite transmises aux membres des conseils centraux également pour information. Les fiches d'accréditation seront enfin délivrées au Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER explique qu'il y aura 13 mentions en master pour la filière Droit. Les changements d'intitulés sont liés aux nouvelles nomenclatures officielles et en accord avec les porteurs de mentions, les 13 mentions seront entièrement « tubées ». Le résultat paraît cohérent, visible et pertinent au regard de l'insertion professionnelle. Mme DUCOULOMBIER présente les principaux changements.

1. La mention « Droit » (13^e mention) a été ajoutée récemment et est née d'un constat sur l'évolution des métiers juridiques avec la prise en compte des nouvelles technologies. Cette mention portera un parcours cyberjustice en cours de création.
2. La mention Droit privé demeure avec l'introduction du Droit des personnes vulnérables.
3. La mention Droits européens évolue avec une séparation en deux parcours distincts pour Droit et politiques de l'Union européenne et droits des produits de santé en Europe. Le parcours Droit pénal de l'Union européenne se dénommera Espace de liberté, de sécurité et de justice.
4. Droit international devient une mention à part entière qui regroupe le droit international privé et public.
5. Histoire du droit et des institutions devient une mention à part entière.
6. Le droit pénal et sciences criminelles devient une mention à part entière avec 2 parcours : droit pénal et sciences criminelles et criminologie.
7. Au sein de la mention Droit public est rattaché le parcours EUCOR. Le parcours Marchés et travaux public s'intitulera Contrats publics.
8. La nouvelle mention Droits des libertés - anciennement Droits de l'homme- inclura 3 parcours : Droits de l'Homme en Europe, Droit des ONG de l'humanitaire et des droits de l'homme, Droit des minorités.

9. Le droit notarial devient une mention à part entière.
10. Le Droit du patrimoine devient une mention à part entière.
11. Le Droit de l'environnement et de l'urbanisme devient une mention à part entière.
12. La mention Droit des affaires crée un nouveau parcours intitulé Investigations financières à l'échelle européenne rattaché au CEIFAC.
13. La mention Droit social ne subira pas de modifications.

M. le professeur Etienne MULLER souligne les nouveautés pour la licence DROIT qui sera constituée de deux parcours :

1. Droit général
2. Droits européens qui consiste en la transformation du DU Droits européens initié par la précédente équipe décanale.

Certains ajustements seront effectués au niveau des deux licences professionnelles. Il remercie M. SANDER et M. TRESCHER pour les adaptations opérées.

M. Bruno TRESCHER annonce qu'au niveau de la licence AES, trois parcours tubés seront proposés jusqu'au master. La première année de licence est une année avec des cours communs. A partir de la deuxième année, des prérequis seront demandés et les cours seront spécialisés jusqu'aux masters.

1. Droit et gestion de l'entreprise qui aboutirait au master conformité, audit légal et gestion des risques
2. Comptabilité et finances qui orienterait vers le master achat international
3. Affaires internationales qui déboucherait vers les masters commerce électronique, droit et gestion des énergies et du développement durable, droit de l'économie numérique

Mme le Doyen ajoute que dans la mesure du possible, les observations de l'HECRES ont été intégrées. Toutefois, concernant la remarque relative à la bonne gestion du suivi des étudiants, il est extrêmement difficile à assurer vu les effectifs et les moyens de la composante. Cette situation sera soulignée lors du dialogue de gestion.

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'architecture de l'offre de formation 2018/2022.

4. Renouvellement de l'accord de coopération entre la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg et l'Université Pontificale Comillas

Mme le Doyen invite M. Nicolas NORD, responsable du double diplôme, à faire un bilan de cet accord et exposer les motifs du renouvellement.

Ce parcours existe depuis trois ans, mais en raison de la signature tardive de la convention, il fonctionne réellement depuis deux années universitaires avec une mobilité des étudiants au niveau master 1. Cela a permis à 3 étudiants strasbourgeois de partir à Comillas et à une étudiante espagnole de venir à Strasbourg. Deux des trois étudiants strasbourgeois ont été majors de promotion avec des moyennes générales de 17 et 18. Les débouchés pour les étudiants sont très importants car la formation est exclusivement en anglais et la maîtrise de l'espagnol est exigée pour les échanges courants. Cela nécessite au préalable au moins un C1 en anglais et un B2 en espagnol.

L'année prochaine, si l'accord est renouvelé, deux étudiantes pourront bénéficier de la mobilité avec Comillas.

Le partenaire a souhaité renouveler l'accord car il y a un retour positif de tous les acteurs et les relations sont excellentes tant au niveau de l'équipe pédagogique qu'au niveau de l'équipe administrative. L'université Pontificale Comillas propose ainsi de renouveler l'accord pour 5 ans.

Ce diplôme coûte par étudiant 30000 euros par an mais Comillas accepte de céder deux places gratuitement à Strasbourg, ce qui est exceptionnel.

Mme Peggy DUCOULOMBIER demande comment cette formation pourra s'articuler dans la nouvelle offre de formation. M. Nicolas NORD explique que les étudiants devront s'orienter en master vers les mentions Droit international ou Droit européen.

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur du renouvellement de la convention avec l'Université Pontificale Comillas

5. Divers

- M. Marko HLADIC, responsable du pôle Sport de l'AED, a sollicité l'autorisation d'utiliser la dénomination « équipe de la Faculté de droit » et le logo de la Faculté. Mme le Doyen souhaite avoir l'avis des membres du Conseil avant de donner sa réponse. M. le professeur Christian MESTRE, doyen honoraire, avait donné l'autorisation l'année dernière. Mme le Doyen donne son accord sous réserve que la dénomination et le logo soient utilisés exclusivement pour des événements sportifs et sur le lieu des manifestations.
- Trois étudiants en licence 3 AES souhaitent créer l'association MSS (Mun Society Strasbourg) et demandent sa domiciliation à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion. La domiciliation est aussi l'occasion de demander une subvention pour le prochain MUN qui se tiendra à Vienne en août prochain. Pour l'instant, l'association n'étant pas encore créée, la Faculté ne peut pas verser de subvention. Mme Elsa DONGOIS ajoute qu'un MUN est une conférence accessible aux étudiants du monde entier et qui a pour but de simuler les négociations diplomatiques qui ont lieu dans les divers organes de l'ONU. Les participants, appelés des « Délégués », représentent les intérêts d'un Etat au sein d'un comité des Nations-

Unies. C'est un outil pédagogique qui permet aux participants d'améliorer leur compréhension du fonctionnement des organes de l'ONU. Il y a une édition par an. Les étudiants ont fait parvenir un dossier de présentation, les statuts de l'association ainsi qu'un courrier avec une demande de domiciliation. Néanmoins, après un échange électronique avec Mme le professeur Niki ALOUPI, il apparaît que si le projet a un véritable intérêt et que les étudiants ont une expérience associative solide, les connaissances concrètes en droit des organisations internationales et le fonctionnement des Nations Unies n'est pas suffisante. Mme ALOUPI propose que la MUN Society Strasbourg collabore avec l'association des juristes internationalistes de Strasbourg (AJIS) adossé au Master 2 droit international public afin d'avoir un suivi pédagogique. Mme le Doyen propose qu'avant d'accorder la domiciliation, les étudiants fassent à la Faculté de droit parvenir en complément de leur demande, une proposition détaillée et concrète du contenu d'une simulation de 4 jours. Ils devront se mettre également en relation avec l'AJIS. Enfin, pour une prochaine demande, ils devront remettre un budget prévisionnel faisant apparaître l'ensemble des demandes de subvention réalisées, leur montant et les institutions sollicitées.

La séance du Conseil de Faculté prend fin à 16h26.

Le Doyen,

Jeanne-Marie FOLBERG ANDRIEU

